

Nombre de membres en exercice 15  
Qui ont pris part à la délibération 14  
Nombre de suffrages exprimés 14

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE NAVARRENX**

Date de la convocation : 16/04/2026

**SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

L'an deux mil-vingt-six et le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Nadine BARTHE

Présents : Nadine BARTHE, Jessica HUTCHINSON, Paxkal BORDAGARAY, Henri CAZALETs, Marjorie CHOPIN, Serge CORRE, Anne FAIMALI, Noémie GALVEZ, Françoise HIVERT, Cyril LA-VAUZELLE, Natacha LEMBEYE, Tiphaine ROUGIER, Marc PEZIER, Olivier LE CUNF

Absents : Néant

Excusés : François PIERAGNOLO

Secrétaire : Henri CAZALETs

Mr François PIERAGNOLO donne procuration à Mr Henri CAZALETs.  
Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

**OBJET : VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2026**

**Délibération n° 03B-04-2026**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026, applicables aux bases communiquées par la DGFIP.

Pour mémoire, les taux d'imposition de l'année 2025 étaient de :

Foncier bâti	24.63 %
Foncier non bâti	26.07 %
Taxe d'habitation	17.09 %

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré à la majorité des votants moins une abstention (Mr BORDAGARAY) :

**DÉCIDE** d'augmenter ces taux de 4 %, afin de combler la baisse des dotations de l'Etat

**FIXE** les taux comme suit pour 2026 :

Foncier bâti	25,62 %
Foncier non bâti	27,11 %
Taxe d'habitation	17.77 %

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Nadine BARTHE

